



STOP au bétonnage de Gland !

NON à la sur-densification du secteur Gare Sud !

Le Conseil communal de Gland a accepté, le 28 août 2025, de dépenser 205'000 CHF supplémentaires en études, pour finaliser un projet de bétonnage massif au Sud de la gare.

Les Autorités refusant d'entendre le ras-le-bol de la population, ce référendum contre le Préavis 82 est votre dernière chance pour exiger un vote populaire, et défendre notre qualité de vie.

Pourquoi dire NON au Préavis 82 ?

- ✗ Une Municipalité qui cache son projet avec une tour de 14 étages et d'urbanisme sans âme, accentuant encore plus le phénomène d'une cité-dortoir !
- ✗ Après le refus de la Municipalité d'un parc public sur l'avenue du Mont-Blanc, co-financé par SWISSQUOTE, un Plan de quartier qui brade la dernière occasion de créer des espaces publics conviviaux au cœur de Gland.
- ✗ Un projet synonyme de problèmes de circulation, dans une ville déjà engorgée, et qui court derrière ses besoins d'infrastructures : épuration des eaux, écoles, crèches, plage. On en a assez de cette croissance non maîtrisée !
- ✗ Après le bétonnage du quartier des Lisières (deux fois plus dense que ce qu'exige le Canton), de nouvelles promesses illusoires de résoudre la crise du logement, ou de créer une centralité dans une ville qui restera coupée en deux !
- ✗ Une démarche municipale dite « participative », sans objectifs clairs, quand l'essentiel est déjà ficelé, et après avoir refusé d'examiner quasi-toutes les propositions du Conseil communal depuis 10 ans.
- ✗ Après ce crédit, la ville aura dépensé près d'un million de francs en études depuis 13 ans, pour ce seul projet, toujours sans vision ni débat général sur l'avenir de Gland (le plan des zones date de 1986 !).

Signez pour exiger un vote populaire et la garantie d'un aménagement de qualité, incluant de véritables espaces publics !

Cette liste de signatures (pas de copie ni de scan), même incomplète, peut être remise soit par courrier à l'adresse : ECG « Elan Citoyens de Gland », p.a. Rue du Perron 2b - 1196 Gland, soit en la déposant à cette même adresse (kiosque APlus, situé juste sous gare). Si cela ne vous est pas possible, téléphonez-nous au +41 (0)76 585 25 22, nous viendrons volontiers à votre rencontre.

Envie d'en savoir plus ? Scannez le QR code pour vous rendre sur notre site Web et suivez nos actualités sur Facebook et Instagram.



ecg-gland.ch





Référendum communal

NON au crédit supplémentaire Gare Sud

Décision du conseil communal du 28 août 2025 sur le Préavis municipal n°82 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de finalisation du PA Gare Sud, incluant la démarche participative et l'analyse de la structure juridique du projet, affichée au pilier public le 29 août 2025.

Début de la récolte des signatures : 9.09.2025

Dernier délai pour la remise des listes de signatures à la municipalité : 9.10.2025

Les membres du corps électoral soussignés demandent, en vertu de l'art 147 de la Constitution vaudoise et des articles 160 et suivants de la LEDP, que la question suivante soit soumise au corps électoral :

« Acceptez-vous le Préavis municipal n°82 relatif à la demande d'un crédit d'investissement pour les études de finalisation du PA Gare Sud, incluant la démarche participative et l'analyse de la structure juridique du projet ? »

Les signataires doivent avoir leur domicile politique à la commune de Gland ainsi que la qualité de membres du corps électoral communal. Si vous êtes une personne étrangère, vous devez habiter en Suisse depuis plus de 10 ans et dans le canton de Vaud depuis plus de 3 ans. Celui qui falsifie le résultat de la récolte de signatures est punissable selon l'art. 282 du Code pénal suisse.

Les indications mentionnées ci-dessous doivent être manuscrites et apposées par le signataire lui-même. La loi interdit l'adjonction d'annexes ; les signatures supplémentaires doivent être apposées sur une autre liste.

Nom à la main, lisiblement	Prénom	Date de naissance JJ-MM-AAAA	Adresse précise Rue et no	Signature Indispensable	Contrôle Laisser vide
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					
8.					

La municipalité atteste que les citoyens ci-dessus sont inscrits au registre du corps électoral à la date du (jour du contrôle par l'administration communale) et que le nombre des signatures valables est de

Contrôle effectué par (visa) :

Comité référendaire : M. CAIANO José, Chemin du Ruttet 1 - 1196 Gland, Mme MOTTA-LARRIVÉ Stella, Avenue Du Mont-Blanc 4b - 1196 Gland, M. DURAND Arnaud, Rue de la Paix 5b - 1196 Gland, M. CABOUSSAT Serge, Rue du Borgeaud 35 - 1196 Gland, M. CHAPPUIS Jérôme, Rue de l'Etraz 4 - 1196 Gland.

Merci de retourner cette liste, même incomplète, au plus tard le au **Comité référendaire, ECG « Elan Citoyens de Gland », p.a. Rue du Perron 2b - 1196 Gland.**